



PROCES-VERBAL
de l'
ASSEMBLEE GENERALE
de la
CROIX-ROUGE VAUDOISE
du
lundi 20 juin 2016

qui s'est tenue à 17h45
en ses locaux sis Rue Beau-Séjour 9-13, à Lausanne

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 juin 2015
(disponible sur internet : www.croixrougevaudoise.ch)
2. Rapports du Comité, de la Direction et des Responsables de Secteurs
3. Rapport de l'Organe de Révision
4. Discussion des rapports, approbation des comptes et décharge au Comité
5. Elections, démissions et fins de mandats au sein du Comité
6. Election de l'Organe de Révision
7. Modification des Statuts
8. Divers

A l'issue de la partie statutaire, nous aurons le plaisir et l'honneur de recevoir :

**Madame Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat, Cheffe du Département des Infrastructures et
des Ressources Humaines du Canton de Vaud,**
qui s'exprimera sur le thème "Accueil de jour des enfants : une nouvelle loi pour les familles d'aujourd'hui".

COMITE	
Présents	Absents
M. SURBECK Michel, Président	Mme AMARELLE Cesla
Mme DORMOND BEGUELIN Marlyse, Vice-Présidente	Mme DUVOISIN Ginette
M ^e HEINZER Boris	Mme JACCOUD Jessica
M. POPESCO Valentin	Mme MATTER Catherine
M. POULIN Emmanuel	M ^e PERRIN Antoine
M ^e SEEGER TAPPY Cornelia	Mme SCHAERRER Anne

DIRECTION	
Présents	Greffière
M. GROSS Claude, Directeur	Mme LONFAT Coralie, Secrétaire de Direction
Mme WICK Carine, Directrice adjointe	

Monsieur Michel Surbeck, Président, ouvre l'Assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes en les remerciant d'avoir répondu à notre invitation.

Il salue tout particulièrement les personnalités suivantes :

- M. Marc **GEISSBUEHLER**, Vice-Président de la CRS et Préposé du Comité Exécutif de la Conférence Nationale des Associations Cantonales, qui prononcera quelques mots à l'issue de la partie statutaire,
- M. Michel **CAMBROSIO**, Chef du Service du Travail de la Ville de Lausanne
- tous les **AUTRES INVITES**,
- les **MEMBRES DU COMITE**,
- tous les **MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION** (adhérents),
- tous les **MEMBRES DU PERSONNEL** et **BENEVOLES** de la CRV.

Par ailleurs, il nous prie de bien vouloir excuser les personnes nommées ci-après, qui n'ont pu se joindre à nous, à savoir :

- Mme Catherine **MATTER**, retenue par des obligations professionnelles,
- M^e Antoine **PERRIN**, souffrant; Mmes Jessica **JACCOUD** et Anne **SCHAERRER**, qui font acte de candidature pour entrer au Comité (s/§ 5 ci-après),
- Mme Nuria **DROZ**, Responsable du Secteur Formation,
- M. Pierre-Yves **MAILLARD**, Président du Conseil d'Etat et Chef du Département de la Santé et de l'Action Sociale,
- M. Yvan **SALZMANN**, Président du Conseil communal de Lausanne, représenté par M. André **GEBHARDT**, Membre du Bureau du Conseil,
- M. Fabrice **GHELFI**, Chef du Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement ainsi que Mmes Françoise **JAQUES**, Cheffe du Service de Prévoyance et d'Aide Sociale, et Stéphanie **MONOD**, Cheffe de la Santé Publique,
- MM. Christophe **BORNAND**, Chef du Service de Protection de la Jeunesse, et Jean-Claude **SEILER**, Chef du Service de l'Accueil de Jour et de l'Enfance,
- le Dr Karim **BOUBAKER**, Médecin cantonal,

- M^e Jean **HEIM**, Président de la Fondation CETRASA,
- M. Henri **CORBAZ**, Président de l'Association INTERVALLE,
- M. Gérald **CRETEGNY**, Président de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants, représenté par Mme Sylvie **LACOSTE**, Secrétaire Générale,
- M. Tristan **GRATIER**, Directeur de Pro Senectute Vaud,
- M. Laurent **SPAHR**, de la Banque Cantonale Vaudoise,
- M. Oscar **TOSATO**, Conseiller municipal de la Ville, en charge de la Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education.

Le Président, relevant qu'aucun divers et/ou question n'était parvenu au Secrétariat Cantonal dans le délai imparti, propose d'approuver l'ordre du jour présenté. Sans objection, l'ordre du jour présenté est donc suivi.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 juin 2015 (disponible sur internet : www.croixrougevaudoise.ch)

Ledit procès-verbal a été mis à disposition de chacun sur notre site, comme annoncé. Quelques exemplaires ont également été mis à disposition à la réception (sur le desk d'accueil), pour consultation. Le procès-verbal n'appelle aucun commentaire et est dès lors approuvé à l'unanimité.

2. Rapports du Comité, de la Direction et des Responsables de Secteurs

Rapport du Président

Monsieur Surbeck procède à la lecture de son message, intitulé *Billet du Président*, que l'on retrouve par ailleurs dans notre *Rapport annuel d'activité 2015* (p.2). Pour la forme, ce texte est repris ci-après dans son intégralité.

« Celui des 7 principes fondamentaux (*Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité et Universalité*) mis en exergue pour l'année 2015 par le Mouvement international de la Croix-Rouge, et repris par la Croix-Rouge suisse et ses associations cantonales, était celui de l'**INDEPENDANCE** : « Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est indépendant. Auxiliaire des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumis aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement » (tiré de la définition de l'**INDEPENDANCE**, adoptée par la 20^e Conférence internationale de la Croix-Rouge en 1965).

Il s'agit d'une indépendance à la fois politique, confessionnelle et économique. Et la réalisation de ce principe est facile en Suisse où tout concorde à le permettre dans notre système démocratique. Par contre, de nombreuses associations sœurs dans d'autres régions du monde rencontrent d'immenses difficultés dans l'accomplissement de leurs missions humanitaires (guerres, dictatures).

En application du principe d'**INDEPENDANCE**, la Croix-Rouge vaudoise est une institution privée reconnue d'intérêt public. Reconnue par l'Etat (Confédération, Cantons, Communes), elle collabore avec lui et avec les institutions qui lui sont attachées, pour la presque totalité de ses missions. Les activités de la CRV, telles que décrites pour 2015 par ses différents Secteurs dans les pages du présent rapport, répondent à des mandats clairement formulés, qui reflètent la qualité des liens reliant la CRV et les Pouvoirs publics. Et tout concorde finalement à ce que les prestations de la CRV répondent aux besoins exprimés par les familles, par les personnes dépendantes en raison de leur âge ou de leur santé, par les personnes requérant une formation dans un des thèmes couverts par ses domaines de compétence.

L'indépendance de la CRV lui est aussi garantie par sa santé financière. C'est une des priorités pour le Comité qui constate avec satisfaction que la situation financière de la CRV s'est encore améliorée en 2015, lui

permettant de répondre à une préoccupation majeure : maintenir des tarifs ouvrant l'accès aux prestations aux familles et aux personnes à revenus modestes.

Dans le respect du principe d'INDEPENDANCE, la CRV a bénéficié de la reconnaissance et du soutien financier des Pouvoirs publics, en particulier de la Confédération, des Services cantonaux des Assurances Sociales et de l'Hébergement et de Protection de la Jeunesse, ainsi que de nombreuses communes. Des personnes privées, des institutions, des entreprises ont choisi de s'engager aux côtés de la CRV : leurs dons ont permis de dispenser des prestations reconnues indispensables.

Le Comité souhaite remercier vivement toutes les personnes qui œuvrent pour la Croix-Rouge vaudoise, Collaboratrices, Collaborateurs, Bénévoles, Donateurs, et toutes celles et ceux qui lui ont apporté leur confiance et leur soutien. »

Rapport du Directeur

Monsieur Claude Gross, Directeur, débute son intervention en mentionnant qu'une assemblée générale, c'est un moment durant lequel on évoque le passé. Un passé très proche certes, mais un passé quand même. Cependant, cet exercice a du bon car c'est dans le passé que nous tirons la substance qui nourrit notre présent, ce d'autant plus que ce présent nous prépare déjà à l'an prochain. Les réussites, échecs, recherches et craintes de notre Association sont autant de matières qui vont alimenter un compost qui nous fournit un engrais de valeur pour l'avenir, car rien ne doit se perdre dans notre histoire institutionnelle.

Sans pour autant ignorer le travail de nos bénévoles et collaborateurs, M. Gross souhaiterait braquer quelques instants les projecteurs sur le travail de nos assistantes Croix-Rouge, un groupe de collaboratrices qui intervient auprès des familles traversant momentanément ou à plus long terme, une situation d'urgence. Les assistantes Croix-Rouge font preuve de facultés d'adaptation hors du commun, attendu qu'elles arrivent au domicile d'enfants qui ne les connaissent pas et avec qui elles tissent en très peu de temps des liens de confiance sans lesquels leur mission serait un échec.

Toujours en matière de confiance, celle que leur accordent les parents est immense car nos collaboratrices ont une très grande responsabilité, surtout lorsque la famille traverse une situation de crise, ce qui est notamment le cas dans le service « Parents Rescousse ». Quant aux services « Garde d'Enfants Malades » et « Trait d'Union » là aussi, la disponibilité des assistantes Croix-Rouge est considérable. Par ailleurs, ces 3 services peuvent s'appuyer sur des infirmières et des planificateurs qui renforcent leur efficacité et dont le travail ne doit pas être passé sous silence.

M. Gross adresse ici ses remerciements à la Fondation pour l'Accueil de Jour, ainsi qu'au SPJ, 2 organismes qui soutiennent notre Association financièrement et sans lesquels nos services auraient bien du mal à remplir leur mission.

Durant toute cette année 2015, M. Gross ajoute que nos autres Secteurs se sont également comportés en dignes ambassadeurs de notre Institution et en termes de relations publiques nous avons été particulièrement présents dans des campagnes d'affichage, dans des manifestations locales et bien sûr sur notre site internet dont le taux de fréquentation ne cesse de croître.

A ce stade de son intervention, il adresse ses vifs remerciements à l'ensemble de ses collaborateurs et bénévoles qui ont accompli un travail admirable durant cette année 2015.

Il remercie également les Responsables de Secteurs et Mme Carine Wick, Directrice adjointe, d'avoir assuré bon nombre de tâches supplémentaires durant son absence, qui ont permis à la « Maison » Croix-Rouge de garder le cap.

Il remercie également Mme Coralie Lonfat, pour son engagement dans son poste de secrétaire de Direction,

occupé jusqu'ici par Mme Nathalie Schaer, désormais en charge de développer l'importante mission de recherche de fonds. Il adresse tous ses vœux de réussite à Mme Schaer, car elle doit avancer sur un terrain très convoité par tant d'autres chercheurs de fonds, ce qui rend cette tâche d'autant plus ardue.

M. Gross adresse à tous ses collègues ses remerciements pour leur soutien sans faille et qui justifie pleinement toute la confiance qu'il a en eux depuis bien longtemps.

Il adresse un au revoir à M. Valentin Popesco et à M. Jean-Jacques Monachon, tous deux membres du Comité de la Croix-Rouge vaudoise et qui sont parvenus au terme de leur mandat. Leurs conseils, et leur amitié furent pour lui extrêmement importants et il les regarde partir avec un regret certain.

Comme tout un chacun le sait sans doute, 2016 marque les 150 ans d'existence de la Croix-Rouge en Suisse. Mais que pouvons-nous déduire d'une telle longévité ?

M. Gross mentionne que notre ancienneté ne doit en aucun cas être un oreiller de paresse et nous devons veiller à rester extrêmement attentifs et à ne pas nous endormir. Car ce qui le désole le plus et c'est un euphémisme, c'est le manque d'imagination dont font preuve certains. Alors qu'il y a tant et tant de choses à créer ou à inventer, certains préfèrent la copie en dupliquant ce qui se fait déjà. Certes les besoins sont importants, mais il est à espérer qu'un jour viendra où des forces s'allieront et se compléteront en lieu et place de se concurrencer, ceci afin d'aider mieux, retrouvant ainsi leurs valeurs humaines fondatrices et pas uniquement matérielles.

Il faut hélas se rendre à l'évidence, nous évoluons dans un monde de l'entraide où la concurrence s'intensifie, ce qui est particulièrement vrai avec l'apparition croissante de sociétés commerciales proposant leurs prestations aux familles et aux personnes âgées pour autant qu'elles aient les moyens de s'offrir leurs services, bien entendu. Nous voyons même apparaître une formation d'auxiliaire de santé au rabais, proposée par un supermarché qui ne se contente plus de vendre des fruits et des légumes. M. Gross ajoute qu'il refuse de conduire la Croix-Rouge vaudoise dans un mode de fonctionnement où les réels besoins de la population fragilisée deviennent une matière première à exploiter alors qu'ils devraient être soulagés sans aucune arrière-pensée. Il ne s'agit là ni d'amertume ni de colère, mais de certaines de ses observations, celles-là même qui viennent alimenter son idéalisme en lui montrant le chemin à ne surtout pas suivre.

Il est en effet persuadé que notre Institution a encore de nombreuses années devant elle et cette persuasion ne plonge pas ses racines dans l'orgueil ou la suffisance loin de là. En se référant aux prévisions statistiques de l'Etat de Vaud, le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans aura passé de 58'000 aujourd'hui, à 118'000 en 2040. Cela signifie que le dispositif sanitaire, social et médico-social connaîtra de profonds bouleversements, sans ne parler ici que des personnes âgées.

Sans entrer dans les détails, M. Gross peut affirmer que tous nos secteurs sont concernés et qu'ils mettent déjà tout en œuvre afin de pouvoir poursuivre leurs missions respectives en s'adaptant et en renforçant leur capacité de réponses aux besoins d'une population momentanément ou durablement « fragile ».

Mais que penserait Henri Dunant s'il revenait à la vie aujourd'hui ? Quel regard jetterait-il sur cette Institution Croix-Rouge qu'il a créé ? Il en serait probablement très fier, mais il serait très surpris aussi de constater que la technique et la bureaucratie font intrinsèquement partie de toutes nos activités; il ne manquerait pas de nous demander si tout ceci est bien utile ?

A ceci M. Gross lui répondrait alors que sans aucun doute, bon nombre de ces actes alourdissent notre quotidien, sans alléger pour autant celui des personnes que nous aidons. Mais il lui expliquerait que nous vivons désormais dans un monde où tout doit se calculer, se justifier et se certifier, que les risques doivent être identifiés, que le futur fait l'objet de stratégie, et que sans communication on disparaît. Il lui dirait également que tout ceci est devenu indispensable, que nous n'avons pas le choix et que de ce fait nous nous sommes adaptés. Oui, nous nous sommes adaptés tout en restant fidèles à notre mission et surtout nos valeurs et si nous devons passer par de tels chemins, et bien passons-y, car ce qui compte c'est de pouvoir accomplir ce qui nous tient tant à cœur. Mais il lui avouerait également que dans certaines circonstances il devient fort difficile de faire parler son idéal et surtout de l'accomplir, tant les règles deviennent complexes, et qu'on peut facilement se perdre dans des

dédalles dans lesquels le fil d'Ariane devient inefficace. M. Gross, à ce propos, ajoute qu'il pourrait peut-être lui lire un bref passage d'un des livres de Jim Harrison qui remarque que « nos décisions, tant bonnes que mauvaises, nous font l'effet de nœuds complexes ou a disparu toute la limpidité de nos intentions initiales ».

Et pour conclure cette conversation avec notre fondateur, il ne manquerait pas de le rassurer en lui affirmant que, malgré tout, l'idéal humanitaire qu'il a initié est toujours bien présent et que même si nous voyons apparaître peu à peu des robots en tant qu'animateurs d'EMS, la Croix-Rouge vaudoise reste bel et bien humaine, animée non pas par un personnel minergie mais par des collaborateurs et des bénévoles qui croient en ce qu'ils font et c'est bien là que réside toute la force et l'humanité de notre Institution.

Rapport de la Directrice adjointe

La Directrice adjointe, Mme Carine Wick, présente les comptes de l'exercice 2015, ainsi que les principaux résultats financiers. Le *Rapport financier* est disponible sur internet : www.croixrougevaudoise.ch. Les *slides* diffusés lors de l'assemblée, sont repris ci-après :



**PRINCIPE FONDAMENTAL
ANNEE 2015**

INDEPENDANCE

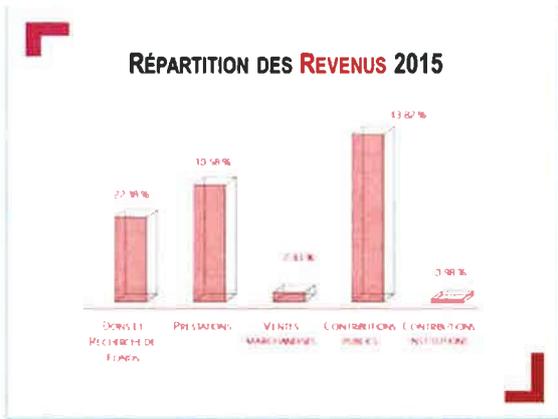


20 juin 2016

COMPTES DE L'EXERCICE 2015



20 juin 2016



RÉPARTITION PAR SOURCES DE REVENUS

SOURCES	CAMPAGNE DE SOLIDARISME	PROJETS	SERVICES & EMPLOI	INFORMATION
PRODUITS DE DONATION	22.18 %	1'967'918.00	1'072'820.00	0.00
MARCHANDISES	2.81 %	0.00	59'183.75	0.00
PRESTATIONS DE SERVICES	10.58 %	1'295.88	2'122'486.87	0.00
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	43.62 %	4'000.00	1'702'946.55	0.00
CONTRIBUTIONS INSTITUTIONS	1.81 %	0.00	17'843.34	0.00
TOTAL	20 %	3'265'713.88	4'973'196.76	0.00

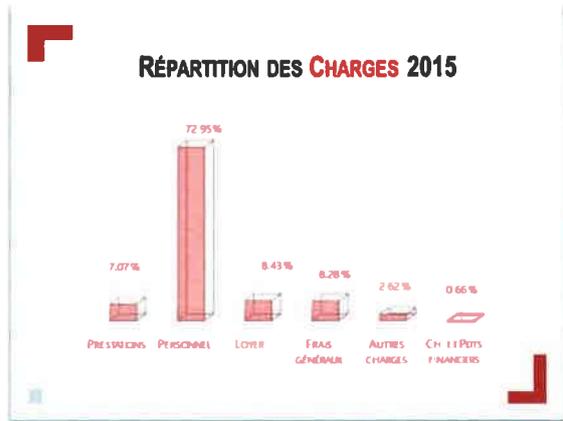
20 % / 80 %

TOTAL DES REVENUS 2015 : CHF 6'951'000.-

EVOLUTION DES REVENUS

2015 /2016 : + 5.0 %

2016/2017 : + 4.5 %



EVOLUTION DES CHARGES

2015 / 2016 : + 6.0 %

2016 / 2017 : + 2.0 %

RESULTAT ET VENTILATION DES CHARGES ET PRODUITS

SOURCES	CHARGES DE FONDS	SERVICES ET TRAVAUX	INFORMATIQUE	PROJETS	CONTRATS	RÉSULTAT 2016
31% DES REVENUS	1376316.39	0.00	0.00	5374937.77	6957253.74	6976553.4
31% DES CHARGES	1621942.21	1991424.24	271364.11	-5488516.62	-7289707.58	7059323.1
TOTAL D'EXPLOITATION	854374.18	1991424.24	271364.11	78626.15	-3184544.42	-787681.5
TOUTES LES EXPLOITATIONS	72227.64	-2742.99	0.00	8621.30	18106.65	101137.2
SALARIÉ	-843940.62	1882272.21	-271064.11	83048.11	-2423447.77	-194306.1
DIFFÉRENCE SELON EFFECTIF	-943980.82	598272.23	271084.31	→ -325395.92		
SALARIÉ ANNUEL VENTILÉ	variable 0.00	variable 0.00	variable 0.00	→ 242347.77		

RESULTAT ET VENTILATION DES CHARGES ET PRODUITS

SOURCES	CAMPRO & FIDE FONDS	SERVICES & SUBVENTS	INFORMATIQUE	PROETS	TOTAL REALISE 2015	REALISE 2014
INDEMNITES	1038 210.00	0.00	0.00	3334 937.77	6 973 511.17	5 976 533.4
TRAVAIL CHARGE	1507 967.21	49 030.24	1273 064.51	16 246 119.23	17 956 110.21	15 513 322.1
TRAVAIL SANCTION	378 755.95	49 030.24	1 077 564.51	75 249.71	1 900 590.41	1 757 169.1
TRAVAIL NON SANCTION	12 221.64	1 714 366	0.00	6 800.00	16 736.64	187 437.2
TOTAL	3 455 960.80	598 272.24	1 277 664.51	85 040.18	14 234 077.77	14 234 077.77
INFLUENCE DES EFFETS DE CHANGE	445 750.00	48 273.21	273 084.51		827 107.72	
TOTAL ANNUEL 2015	3 901 710.80	646 545.45	1 550 749.02	85 040.18	15 061 184.49	



Rapport du Trésorier

Monsieur Poulin, notre Trésorier, présente son rapport, selon le Bilan au 31.12.15 (p.10 du *Rapport annuel d'activité*, disponible sur notre site www.croixrougevaudoise.ch)

Rapport des Responsables de Secteurs

Les Responsables de Secteurs, soit Mme Lelia Trezzini – Responsable du Secteur Santé et Aide aux Familles, Mme Muriel Cuendet Schmidt et M. Stéphane Ballaman – Co-Responsables du Secteur Social et Bénévolat et Madame Claudie Leconte - Adjointe du Secteur Formation, nous présentent leur rapport commun. L'intervention (selon "La Marche des Secteurs" / pp. 6 à 9 du *Rapport annuel d'activité*) est illustrée par les slides repris ci-après dans leur intégralité :



Dans le cadre de cette Assemblée générale 2016, les trois Secteurs ont choisi de parler de la formation au sein de la Croix-Rouge Vaudoise.



En préparant cet évènement, les 3 secteurs ont mesuré, une nouvelle fois, combien la formation est importante dans la vie privée et professionnelle des interlocuteurs de la Croix-Rouge vaudoise...

Bénévoles, participants à des cours, tout public, auxiliaire de santé, assistante Croix-Rouge, et tout un chacun, se doivent de souligner sa portée, ainsi que ses différents objectifs.

Au-delà des cours certifiants, des cours à la population, la Croix-Rouge vaudoise propose des formations aux professionnels souhaitant approfondir des thématiques en lien avec les soins.

Mais le focus lors de cette Assemblée Générale est que la CRV forme en interne ses collaborateurs et les bénévoles qui se sont engagés dans la vie de notre Institution.



Nous ne pouvons pas parler de formation sans évoquer les mots suivants :

Indépendance – Connaissances – Liberté – Travail – Compétences – Savoir – Autonomie – Qualité

La formation nous permet d'acquérir de nouvelles compétences, de nous maintenir à jour, d'approfondir nos connaissances. Telle une invitation au voyage, elle nous invite à visiter de nouveaux horizons, à nous réorienter, à élargir notre réseau et parfois même à favoriser notre développement personnel.

Aujourd'hui facilement accessible, elle nous offre l'opportunité de progresser notre vie durant, d'épanouir nos potentiels et d'accéder à plus

d'harmonie, de performance, tout en développant un esprit d'ouverture et le plaisir d'apprendre.

Toute notre vie, la formation est au cœur de notre développement.

En plus des formations initiales, des formations continues sont organisées à la demande d'employeurs qui souhaitent donner à leurs collaborateurs des outils utiles et des moyens d'évolution mais elle peut aussi être volontaire sur la propre décision de tout en chacun.

Dans tous les cas, elle est et reste un processus d'apprentissage indispensable, une composante fondamentale pour anticiper le changement en nous adaptant à de nouvelles conditions ou orientations.



Plutôt que d'en parler plus encore, laissons à nos apprenants le soin de vous livrer leurs témoignages (diffusion d'une petite présentation audio).



Pour terminer, M. Stéphane Ballaman, Co-Responsable du Secteur Social et Bénévolat, remercie les personnes suivantes, pour leur aide concernant la réalisation de cette présentation : M. Frédéric Joly, pour le montage sonore; Mme Aurélie Meylan, pour la mise en forme du texte et des images qui ont accompagné la bande-son; Mmes Claudia Aniello, Laure Schmidt et MM. Christian Sauty et Frédéric Joly pour avoir prêté leur voix, et toutes les personnes qui ont témoigné de leur expérience de formation au sein de la Croix-Rouge vaudoise.

3. Rapport de l'Organe de Révision

Le rapport de l'Organe de Révision sur le contrôle restreint est lu par M. Sergio Del Sordo, Expert-réviseur agréé chez Fidacor SA.

Ce texte ne soulève aucun commentaire, et, à l'unanimité, l'Assemblée approuve les comptes présentés.

Le Président remercie la Fiduciaire pour son travail et son soutien.

4. Discussion des rapports, approbation des comptes et décharge au Comité

Aucune discussion n'étant soulevée, les comptes 2015 et les différents rapports sont approuvés.

Décharge est donnée au Comité.

5. Elections, démissions et fins de mandat au sein du Comité

FIN DE MANDAT :

- M. Valentin **POPESCO** est arrivé au terme de ses mandats.

Résumé de son parcours à la CRV : depuis son élection, lors de l'Assemblée Générale du 9 septembre 2004, M. Popesco fut, au cours de ses mandats successifs, notre Conseiller en Communication. Notre Institution lui doit, notamment, la conceptualisation de ses imprimés, flyers et autres affiches, sans oublier son site internet. Nous remercions chaleureusement M. Popesco pour sa précieuse collaboration et son engagement fidèle aux Principes Fondamentaux du Mouvement qui est le nôtre, tout comme pour sa collaboration annuelle dans la promotion et la médiatisation de la Vente du Mimosa du Bonheur avec les médias radiophoniques.

Un modeste présent est remis à M. Popesco, en guise de reconnaissance pour sa collaboration.

DEMISSION :

- M. Jean-Jacques **MONACHON** nous a fait état de sa démission, communiquée en séance du Comité du 14.12.15.

Résumé de son parcours à la CRV : M. Monachon a rejoint le Comité de la CRV en 2005. Après une carrière de près de 25 ans dans les soins à domicile vaudois – dont 12 en qualité de Directeur de l'OMSV puis de l'AVASAD - il a décidé de quitter ses fonctions actuelles à la fin juin. En corrélation directe avec cette décision, il nous a également fait part, en décembre dernier, de sa démission de ses fonctions de Membre de notre Comité, avec effet immédiat.

M. Monachon étant retenu par d'autres obligations professionnelles ce soir, il va sans dire que nous lui remettrons un cadeau prochainement, en reconnaissance de ses 10 années passées à nous épauler et à nous apporter un professionnalisme reconnu dans le milieu. Un grand merci à lui !

ELECTIONS :

- Afin de renouveler notre Comité, les candidatures de Mmes Cesla **AMARELLE**, Jessica **JACCOUD** et Anne **SCHAERRER** sont proposées lors de cette Assemblée Générale.

Biographie de Mme Cesla AMARELLE : Conseillère nationale depuis 2011, siégeant dans la Commission des Finances et dans celle des Institutions politiques, Mme Amarelle a fait ses études de droit suisse à l'Université de Lausanne. Elle obtient sa licence en 1996 et devient Assistante diplômée à la Chaire de droit constitutionnel européen jusqu'en 1999, puis Première Assistante jusqu'en 2001. Elle soutient sa thèse « Le processus d'harmonisation des droits migratoires nationaux des Etats membres de l'Union Européenne : historique, portée et perspectives en droit communautaire d'asile et d'immigration » à Lausanne en 2005. De 2008 à 2009, elle est Chargée de cours à l'Université de Fribourg pour la Chaire de droit international public et de droit européen. En 2009, elle est nommée Professeure Assistante en droit des migrations à l'Université de Neuchâtel et, depuis 2015, Professeure extraordinaire, y enseignant le droit constitutionnel, les droits fondamentaux, le droit des migrations et la libre circulation des personnes. Confrontée aux importants mouvements migratoires que nous rencontrons en Europe, sa candidature, son expérience, son charisme ainsi que sa personnalité seront de précieux atouts pour notre Association.

Biographie de Mme Jessica JACCOUD : Mme Jaccoud a étudié aux Universités de Genève et de Neuchâtel. A l'issue de son parcours académique, elle a obtenu un Master en droit avec une spécialisation en droit du sport. Titulaire du brevet d'avocate depuis février 2015, elle a exercé comme juriste au sein d'une société d'assurance de protection juridique avant de rejoindre, comme avocate associée, l'Etude Mattenberger & Associés. Mme Jaccoud a entre autre été employée pendant 4 ans de l'UEFA et est consultante auprès de l'Asloca depuis plusieurs années. En parallèle de sa carrière professionnelle et de son implication dans plusieurs structures associatives, Mme Jaccoud est, depuis juillet 2014, Députée au Grand Conseil vaudois et Membre de la Commission thématique des affaires judiciaires. Elle a en outre été élue en 2016 à la vice-présidence du parti socialiste vaudois et réélue au Conseil communal de Nyon.

Biographie de Mme Anne SCHAERRER : c'est dès le 1^{er} juillet 2001 que Mme Schaerrer a assumé, jusqu'à son récent départ à la retraite, la fonction d'infirmière-cheffe et administrative eHnv pour l'Hôpital de La Vallée. Auparavant, elle a travaillé 20 ans à l'Hôpital de St-Loup, au sein duquel elle s'est occupée de la gestion de la maternité durant 10 ans. De nombreuses années au service des autres qui ont permis à Mme Schaerrer d'acquérir une expérience avérée, riche et précieuse dans le monde hospitalier pour une Institution telle que la nôtre, dont l'un des axes prioritaires est de promouvoir la santé.

Les candidatures sont soumises au vote et ont été approuvées à l'unanimité par l'Assemblée.

6. Election de l'Organe de Révision

Le Président propose de réélire pour l'exercice 2016 Fidacor SA.

Ladite proposition est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée et des félicitations sont formulées à M. Sergio Del Sordo.

7. Modification des Statuts

Selon l'article 12 de nos Statuts, l'Assemblée Générale est compétente pour modifier lesdits Statuts. Les 3 modifications ont été proposées lors de l'Assemblée :

- Article 14 – Composition et fonctionnement du Comité : cf. *slide* ci-dessous
- Article 16 – Représentation : cf. *slide* projeté
- Article 23 – Entrée en vigueur

Le présent fichet ci-dessous a été remis au desk de l'accueil pour consultation et a été diffusé également lors de l'Assemblée Générale. Il résume les propositions de modifications soumises au vote lors de l'Assemblée Générale.

Modifications des Statuts / Résumé des propositions

Article 14 – Composition et fonctionnement	
Texte actuel	Modification proposée
1 ^{er} alinéa : Le Comité est composé de dix membres au moins, élus par l'Assemblée Générale pour une période de trois ans maximum. [...]	1 ^{er} alinéa : Le Comité est composé de cing membres au moins, élus par l'Assemblée Générale pour une période de trois ans maximum. [...]
5 ^{ème} alinéa : Le Comité est convoqué par le Président ou la Présidente, ou à la demande de 5 de ses membres. [...]	5 ^{ème} alinéa : Le Comité est convoqué par le Président ou la Présidente, ou à la demande de 3 de ses membres. [...]

Article 16 – Représentation	
Texte actuel	Modification proposée
La Croix-Rouge vaudoise est engagée par la signature collective à deux du Président signant avec le/la Vice-Président(e) ou la signature collective à deux du Président ou, à son défaut, du/de la Vice-Président(e), signant avec l'un des membres de la Direction.	La Croix-Rouge vaudoise est engagée par la signature collective à deux du Président signant avec le/la Vice-Président(e) <u>ou avec le/la Trésorier/ère</u> ou la signature collective à deux du Président ou, à son défaut, du/de la Vice-Président(e) ou <u>du/de la Trésorier/ère</u> , signant avec l'un des membres de la Direction.
Article 23 – Entrée en vigueur	
Texte actuel	Modification proposée
2 ^{ème} alinéa : Les présents Statuts ont été adoptés par l'Assemblée Générale du 16 juin 2011.	2 ^{ème} alinéa : Les présents Statuts ont été adoptés par l'Assemblée Générale du 16 juin 2011 <u>et modifiés par l'Assemblée Générale du 20 juin 2016</u> .

La modification des présents statuts (articles 14, 16 et 23) a été soumise au vote et approuvée à l'unanimité par l'Assemblée.

Modification du montant de la cotisation annuelle

Toujours selon l'article 12 des Statuts, l'AG est également compétente pour fixer le montant de la cotisation annuelle.

- Depuis de très nombreuses années, le montant minimal de ladite cotisation est de CHF 40.00.
- Lors de l'Assemblée Générale, il est proposé d'**augmenter ce montant à CHF 50.00**, étant précisé que, sur les 19'111 adhérents au 1^{er} janvier que comptait notre Association, 68 % de ceux-ci paient un montant supérieur ou égal à CHF 50.00.

La modification du montant de la cotisation annuelle, selon l'article 12 des Statuts, a été soumise au vote et approuvée à l'unanimité par l'Assemblée.

8. Divers

Aucun divers n'ayant été proposé avant l'Assemblée Générale, le Président demande à l'Assemblée s'il y a des questions.

Aucune question n'étant posée, le Président passe la parole à **M. Marc Geissbühler**, Vice-Président de la CRS et Préposé du Comité Exécutif de la Conférence Nationale des Associations Cantonales. M. Geissbühler présente les cordiales salutations d'usage de la part de Mme Annemarie Huber-Hotz, Présidente, ainsi que du Conseil et Comité Exécutif de la Croix-Rouge suisse.

Il transmet ses félicitations à la Croix-Rouge vaudoise pour l'ensemble de ses activités et services, son engagement, les divers documents émis, dont le Rapport d'activité et le Journal sur les 150 ans. Il souligne que cet anniversaire n'est pas nécessairement une grande fête mais une réflexion à faire. Il félicite également l'Institution d'avoir créé un Secteur de recherche de fonds, car l'ensemble des Services a besoin de financement. Il félicite ensuite le Comité et les nouveaux élus, précisant que nous complétons notre Comité avec beaucoup de compétences. Il remercie les personnes du Comité qui s'en vont, soit MM. Popesco et Monachon.

A ceci il ajoute qu'il n'est pas toujours facile de continuer à mener les activités "Croix-Rouge", même avec 150 ans d'histoire. Il faut refléter ce que l'on a fait, d'où l'on vient, et aller vers l'avenir. Ceci est une tendance actuelle, généralisée. Travailler ensemble. Faire des partenariats. Il mentionne l'une des préoccupations du Conseil Croix-Rouge : le financement, soit atteindre une durabilité dans le service. Nous devons avant tout nous occuper de l'efficacité de nos organisations, se focaliser sur ce qui est important. La question de la migration va certainement nous occuper à l'avenir. La Croix-Rouge vaudoise représente géographiquement un axe important pour la Croix-Rouge suisse, M. Geissbühler souhaite que nos compétences puissent également servir au niveau national. Il s'agit-là d'un travail d'équipe et M. Geissbühler remercie l'ensemble des collaborateurs de la Croix-Rouge vaudoise et le Comité. Il souhaite plein succès à l'Institution; il se réjouit de voir les résultats au niveau de la recherche de fonds dans le futur et souligne que dans les années à venir, un défi également important demeure : la gestion de toute l'activité bénévole, car elle est, entre autres, un moyen de soulager les finances cantonales.

Sans autre point à l'ordre du jour, la partie statutaire de cette assemblée est levée à 19h15.

M. Surbeck passe la parole à Mme Dormond Béguelin, notre Vice-Présidente, qui introduit la seconde partie de cette Assemblée en partageant avec l'auditoire le nom d'une personne chère à son cœur et à celui de notre Association : **Madame Nuria Gorrite**, Conseillère d'Etat, Cheffe du Département des Infrastructures et des Ressources Humaines du Canton de Vaud. Mme Dormond résume le parcours exceptionnel de Mme Gorrite.

Mme Nuria Gorrite prend ensuite la parole et s'exprime sur le thème "Accueil de jour des enfants : une nouvelle loi pour les familles d'aujourd'hui". Elle nous présente avec dynamisme et ferveur l'historique de ce projet de loi, le contexte dans lequel il a été édifié, les attentes des parents, les difficultés à faire état de leurs besoins de garde, les réactions des Pouvoirs publics, ainsi que les enjeux importants que ce projet a suscités, pour lesquels Mme Gorrite s'est battue avec ferveur et passion.

A l'issue de son intervention, Mme Marlyse Dormond Béguelin la remercie très chaleureusement et lui remet un modeste présent en guise de reconnaissance et d'amitié de la part de notre Association.

Pour clôturer amicalement cette session (19h45), le Président invite tous les participants à prendre part à l'apéritif offert.



Michel Surbeck

Président



Coralie Lonfat

Greffière